



**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT RURAL  
(PRODER)**

**PRET FIDA N° 2000004133**

**DON FIDA N° 2000004134**

**DON FIDA N° 2000004907**

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt pour l'identification et la sélection des  
entreprises agrosylvopastorales et halieutiques pour accélération**

**Date de publication**

: 15/01/2025

**Date limite de dépôt des candidatures**

: 17/02/2025

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités relatives au parcours d'accélération d'entreprises, le Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural (PRODER) lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt pour la sélection des entreprises agrosylvopastorales portées par des jeunes et des femmes qui désirent être accompagnées pour accroître ou diversifier leurs produits et services.

Cet appel est ouvert aux entreprises (ou coopératives) individuelles ou collectives portées par des jeunes ou des femmes et répondant aux critères suivants :

- Être une entreprise ou coopérative en activité et reconnue par la loi
- Être active dans les secteurs suivants : agriculture, élevage, environnement, transformation agroalimentaire, services et métier connexes aux activités agropastorales et halieutiques ;
- Être active dans la zone d'action du PRODER constituée par les provinces de Bubanza, Cibitoke, Kayanza, Ngozi, Muyinga, Karusi, Gitega, Muramvya, Ruyigi, Rutana, Makamba et Bururi

Les termes de référence sont téléchargeables aux sites webs [www.programmefidaburundi.org](http://www.programmefidaburundi.org) des projets et programmes financés par le FIDA au Burundi, [www.burundijobs.bi](http://www.burundijobs.bi) du journal Burundi jobs et [www.arnp.bi](http://www.arnp.bi) de l'Autorité de régulation des marchés publics et affichés aux Bureaux Provinciaux de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (BPEAE) des provinces d'intervention du projet et aux bureaux des coordinations régionales des projets financés par le FIDA au Burundi à Ngozi et à Gitega.

Le dossier à déposer comprendra les éléments suivants :

- Une lettre de transmission du dossier adressée au Coordonnateur du PRODER

Le dossier à déposer comprendra les éléments suivants :

- Une lettre de transmission du dossier adressée au Coordonnateur du PRODER
- La fiche de manifestation d'intérêt dûment complétée et signée par le représentant de l'entreprise de l'entreprise (mettre les annexes renseignant sur les différents points des critères de sélection)
- Les documents d'enregistrement de l'entreprises ou de la coopérative
- Liste et âge des actionnaires ou des membres de la coopérative
- Liste des employés permanents et / ou temporels de l'entreprise ou de la coopérative
- Déclaration du chiffre d'affaires

L'ensemble de de tous ces documents sera mis dans une enveloppe fermée portant la mention :

*A Monsieur le Coordonnateur du PRODER*

*« Manifestation d'intérêt pour la sélection des entreprises agrosylvopastorales à accélérer »*

Les dossiers de manifestations d'intérêts seront déposés aux Bureaux Provinciaux de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage de la zone d'action au plus tard le 14/02/2025 à 10 heures.

Des éclaircissements peuvent être demandés au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite des manifestations d'intérêt, afin que les réponses du PRODER puissent être communiquées à tous les soumissionnaires au plus tard 5 jours calendaires avant cette date. Les demandes d'éclaircissements doivent être envoyées à l'adresse physique suivante : Secrétariat du PRODER, situé dans le Bâtiment des projets/programmes appuyés par le FIDA, au 1<sup>er</sup> étage, Avenue du large N° 30, Zone KININDO, Commune MUHA, BUJUMBURA Mairie ou par Courriel à [nti.come@programmefidaburundi.org](mailto:nti.come@programmefidaburundi.org) du Coordonnateur avec copie pour information à [elie.bunuma@programmefidaburundi.org](mailto:elie.bunuma@programmefidaburundi.org) du responsable de la Composante1 et à [egidiusniyo@yahoo.com](mailto:egidiusniyo@yahoo.com) du Responsable de Passation des Marchés.

Fait à Bujumbura, le 14/01/2025

Le Coordonnateur du PRODER

Côme NTIRANYIBAGIRA





**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT RURAL  
(PRODER)**

**PRET FIDA N° 2000004133**

**DON FIDA N° 2000004134**

**DON FIDA N° 2000004907**

**Termes de référence pour l'identification et la sélection des entreprises  
agrosylvopastorales et halieutiques ou des systèmes agroalimentaires pour accélération**

**1. Contexte et justification**

Financé par le Fonds International de Développement Agricole (FIDA) à hauteur de 89,4 millions de dollars américains, le PRODER (Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural) est un l'un des projets du Gouvernement du Burundi qui est sous tutelle du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage. Son Accord de financement a été signé à Bujumbura le 27 avril 2022 pour une durée d'exécution de sept (7) ans à compter du 25 août 2022 qui est la date d'entrée en vigueur de ce financement.

Le PRODER interviendra dans douze (12) provinces à savoir : Bubanza, Cibitoke, Kayanza, Ngozi, Muyinga, Karusi, Gitega, Muramvya, Ruyigi, Rutana, Makamba et Bururi. Les possibilités d'extension des interventions aux provinces restantes seront progressivement analysées et discutées tenant compte de la disponibilité des financements (FIDA12-13).

Au niveau de l'architecture structurale, le PRODER comprend 3 composantes à savoir, (i) Composante 1 : Développement inclusif des entreprises des jeunes ruraux, (ii) Composante 2 ; Promotion d'un environnement favorable au développement des entreprises agropastorales, et (iii) Composante 3 : Renforcement Institutionnel et Coordination du Programme.

Dans son modèle de mise en œuvre des activités, le PRODER accompagne individuellement les jeunes sur les parcours d'incubation ou d'accélération. Ceux qui sont déjà en activités et intéressés à travailler avec le PRODER seront accompagnés dans un parcours d'accélération en vue de leur permettre de décoller et atteindre plus de résultats. Sur base d'un diagnostic des besoins en renforcement des capacités, des appuis multiformes leur seront offerts.

Le présent appel à manifestation d'intérêt est destiné aux jeunes entrepreneurs en activités qui désirent collaborer avec le PRODER dans la mise en œuvre de leurs activités.

**2. Objectifs de l'activité**

- a) Recenser tous les jeunes en activités dans la zone du projet intéressés à collaborer avec le PRODER
- b) Constituer une base de données des jeunes en activités en besoins d'appuis que le partenaire d'accélération va renforcer ;

- c) Sur base des besoins exprimés, préparer la forme et les dimensions des appuis fournir

L'objectif de l'activité est d'anticiper sur le processus d'accélération des entreprises et réaliser certaines activités en attendant l'aboutissement du processus de recrutement de contractualisation et du démarrage effectifs des activités du prestataire en charge de l'accélération des entreprises.

A cet effet le PRODER veut lancer l'appel à manifestation d'intérêt pour les entreprises en activité afin de constituer une base de données sur laquelle va travailler le prestataire de service dès qu'il commencera la mise en œuvre du contrat qui lui sera attribué. Il s'agit entre autres de :

- Lancement et diffusion de l'appel à manifestation d'intérêt pour l'accompagnement
- Sélection par un jury et validation d'au moins 1.200 entreprises potentielles bénéficiaires de l'accompagnement (100 entreprises par province ; pouvant se faire en deux ou trois campagnes de sélection selon les cas)

Il découle de ce qui précède que le projet doit élaborer les critères de sélection de ces entreprises.

### 3. Résultats attendus

- Au moins 1.200 entreprises (100 entreprises par province) en besoin d'accélération seront enregistrées
- Le format et le contenu des appui typiques d'accélération sont connus

### 4. Méthodologie de sélection

Les candidats intéressés seront sélectionnés suivant cette méthodologie :

- **Information/sensibilisation** à travers les associations de jeunes, les radios locales, les centres de métier, les centres de jeunes et tous autres lieux de concentration des jeunes et des populations dans les provinces retenues
- **Dépôt et enregistrement des manifestations d'intérêt dans les bureaux de coordinations régionales des projets du FIDA et dans les BPEAE.** Les offres seront déposées en version physique/hard copy ou par mail (version électronique) à l'adresse .....
- **Analyse et sélection des candidats :** un jury représentatif sera mis en place par le projet dont les membres seront issus des BPEAE et des autres services techniques impliqués dans l'entrepreneuriat, les prestataires de services d'accélération, les représentants d'autres projets du domaine de l'entrepreneuriat, les représentant du PRODER, ainsi que d'autres personnes pouvant jouer un rôle dans le ciblage de ces jeunes.
- **Publication des résultats :** après dépouillement les listes des jeunes seront publiées par cohortes en indiquant la suite du processus d'accélération. Les réclamations sont autorisées dans la semaine suivant la publication des listes par cohorte.

Toutefois, tout jeune ayant manifesté l'intérêt sera d'office enregistré dans la base de données mais les appuis seront délivrés par ordre des résultats et compte tenu des moyens disponibles dans le projet.

### 5. Dépôt des offres :

Les dossiers de candidatures sont à déposer aux Bureaux des Directions Provinciales de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (BPEAE) de la province où l'entreprise du jeune entrepreneur se situe aux bureaux régionaux ou par voie électronique à l'intention de **Monsieur le Coordonnateur du PRODER ;**

**Avec la mention :**

**« Manifestation d'intérêt pour la sélection des entreprises agrosylvopastorales ou des systèmes agroalimentaires à accélérer »**

## 6. Date limite de dépôt des candidatures

La date limite de dépôts des candidatures est fixée au.../...../202..

## 7. Formulaire à remplir pour manifester son intérêt

### Fiche de manifestation aux appuis d'accélération d'une Entreprise/coopérative/groupement/AGR

#### 1. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE/COOPERATIVE/AGR ET DE LEURS PROMOTEURS

Localisation de l'entreprise/Coopérative/groupement	Province..... Commune..... Colline.....	Nom de l'entreprise/coopérative/AGR..... ..... N° identification ..... Type : Entreprise unipersonnelle, Société des personnes, Société anonyme, Coopérative, AGR
	Nom et Prénom du DG/ADG/Représentant/Président ..... ..... Téléphone :.....	Région...../Province..... Commune..... Colline.....
Identification des promoteurs	Nombre total des membres :.....	Nbre entre 16 et 35 ans :..... Nbre de plus de 34 :..... Nombre de femme :.....
	Agriculture.....	Intrants d'agri-élevage.....
Secteur d'activité (cocher)	Élevage/pisciculture.....	Services connexes aux activités agro-élevage .....
	Agriculture et élevage	Autres (à spécifier) .....
	Transformation agroalimentaire .....	
<b>2. CREATION DE VALEUR</b>		
Produits ou services vendus (citer)	Produit/service 1 :.....	Produit/service 3 :.....
	Produit/service 2 :.....	Produit/service 4 :.....
		Autres .....
Production annuelle (kg ou tonnes)	Produit/service 1 :.....	Produit/service 3 :.....
	Produit/service 2 :.....	Produit/service 4 :.....
		Autres .....
Projection de la production 2025	Produit/service 1 :...	Produit/service 3 :.....
	Produit/service 2 :...	Produit/service 4 :..... Autres.....
Chiffre d'affaire annuelle (en BIF)	Montant :.....	
Niveau du marché d'écoulement (cocher)	Colline .....	National .....
	Commune...	Régional .....

	Province.....	International.....
<b>Emplois créés</b>	Permanent...	Saisonnier.....
<b>Sources de financement des activités (Cocher)</b>	Propre..... Crédits.....	Famille..... Autre.....
<b>Appuis déjà bénéficiés (cocher)</b>	Appuis du FIDA : Appuis de la BAD : Appuis du BM	Appuis des systèmes des NU (PAM, FAO, PNUD, Appuis des ONG : Appuis du Gouvernement Sans
<b>Réseaux de collaboration</b>	Plateforme collinaire..... Plateforme communale..... Plateforme provinciale.....	Plateforme nationale..... Collaboration avec d'autres entreprises.....
<b>Estimation du capital actuel</b>	.....BIF	Préciser la partie du : Numéraire (argent)..... Matériel.....
<b>3. BESOINS D'ACCELERATION</b>		
<b>Renforcement des capacités (cocher)</b>	Formation en Gestion et comptabilité..... Formation sur bonnes pratique (agricole/elevage, transformation, etc.) ..... Appui technique et coaching.....	Mentorat..... Visite d'échange..... Autres.....
<b>Besoins d'équipements</b>	Equipements agricoles..... Equipements d'Elevage.....	Equipements de transformation..... Autres.....
<b>Besoins de financement</b>	Pour acquisition des intrants..... Pour fonds de roulement.....	Acquisition des équipements..... Autres.....
<b>Autres besoins (spécifier)</b>	1..... 2.....	3..... 4.....

Je certifie avoir été informé des conditions et exigences du processus d'appui du Projet PRODER et m'engage sur l'honneur à les respecter si ma demande est retenue.

Date : .....

Signature du DG/ADG/Représentant/Président .....

## 2. Critères de sélection des entreprises/coopératives/AGR

N°	Critères	Source de vérification	Pondération du critères	Modalités de cotation
1	Niveau d'enregistrement	Acte d'enregistrement, RC, NIF	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ADPB/ ANACOOOP : 10 points</li> <li>- Enregistrement communale : 6 points</li> <li>- Sans : 1 pt</li> </ul>
2	Secteur d'activités	Actes d'engagement	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculture, Elevage, Agroforesterie/Environnement, Transformation agro-alimentaire, Intrans et équipement agropastoral, Services connexes et/ou d'appui agropastoral et agroalimentaire (10 points)</li> <li>- Services connexes aux activités agro-elevage : (5 points)</li> <li>- Autres métiers : 2 points</li> </ul>
3	Type d'entreprise	Acte d'enregistrement	6	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SPRL/SA/Coopérative : 6 points</li> <li>- SU : 5 points</li> <li>- AGR : 2 points</li> </ul>
4	Emplois créés	Contrat ou preuve de paiement de salaires	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 et plus : 10 points</li> <li>- 3-4 : 8 points</li> <li>- 1-2 : 5 points</li> <li>- 0 : 0 points</li> </ul>
5	Représentativité des jeunes dans l'entreprise	Liste et âge des actionnaires ou coopérateurs	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 100% jeunes : 10 points</li> <li>- Plus de 50% jeunes : 6 pts</li> <li>- Moins de 50% jeunes : 0 points</li> </ul>
6	Niveau de chiffre d'affaire annuelle	Declarations OBR	12	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 millions et plus : 12 points</li> <li>- 4-5 millions : 10 points</li> <li>- 3-4 millions : 8 points</li> <li>- 1-3 millions : 6 points</li> <li>- Moins d'1 millions : 0 point et l'entreprise sera classée dans la catégorie d'entreprises à incuber.</li> </ul>
7	Potentiel de marché	Explication données par entreprise	12	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extérieur du pays : 12 points</li> <li>- Niveau national : 10 points</li> <li>- Niveau province : 8 points</li> <li>- Niveau commune : 5 points</li> <li>- Niveau colline : 2 points</li> </ul>
8	Antécédent avec les projets d'appui au développement	Explication données par entreprise	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuis du FIDA : 10 pts</li> <li>- Appuis de la BM, BAD PAM, FAO, PNUD, ONG : 6 points</li> <li>- Sans : 5 points</li> </ul>
9	Capacité financière	Carnet de compte	10	<p>En argent ou en nature :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Epargne de 1 million et plus : 10 points</li> <li>- Epargne de 700 mille à 1 millions : 8 points</li> <li>- Epargne de 400 à 700 milles : 5 points</li> <li>- Epargne de moins de 400 mille BIF : 3 points</li> <li>- Sans : 0 points</li> </ul>
10	Capacité d'organisation et de gestion financière	Vérification des documents (registre des PV des réunions, etc.)	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comptabilité et Registre : 10 points</li> <li>- Comptabilité ou Registre : 5 points</li> <li>- Absence des 2 : 0 points</li> </ul>
	<b>Total</b>		<b>100</b>	

N.B : - Les entreprises qui auront obtenu 70% et plus seront admis dans la catégorie des entreprises à accélérer, tandis que celles de moins de 70% seront orientées vers l'incubation.  
 -Même pour les entreprises ayant obtenu 70%, seront prioritaires celles se trouvant dans les limites des capacités d'accompagnement du prestataire en accélération en suivant leur classement dans l'ordre de grandeur décroissant.